

L'aménagement des fourrures met l'accent sur la conservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources en fourrures. Des séances de formation renseignent les trappeurs sur les techniques de piégeage moins cruelles et sur la préparation de peaux de qualité.

Les études actuelles sur les pêches visent à évaluer les raisons des fluctuations de la population de poissons et à établir la productivité de certains plans d'eau. Des projets en cours s'intéressent aux répercussions de l'utilisation des terres sur la faune. Des travaux particuliers portent sur les besoins écologiques fondamentaux de l'original et du wapiti. Des études sur les pêches et sur la faune dans le cadre d'un plan général d'évaluation et de mise en valeur concernant l'utilisation des terres dans la vallée de la Qu'Appelle ont été achevées. On procède actuellement à la mise en œuvre des recommandations.

Alberta. L'aménagement des ressources halieutiques et fauniques de l'Alberta relève de la Division des pêches et de la faune du ministère des Loisirs, des Parcs et de la Faune.

Le Secteur des pêches veille au maintien et à l'amélioration des populations de poissons et de leur habitat. Les préposés à l'aménagement des pêches, qui sont répartis dans sept centres, administrent les ressources halieutiques de leurs régions respectives en faisant des relevés, en fixant les limites de prises et en surveillant les modes d'utilisation des terres.

Le personnel chargé de la protection de l'habitat du poisson a poursuivi l'étude des applications liées à des projets de développement industriel, et le personnel chargé de l'amélioration de l'habitat du poisson a fait approuver cinq projets importants. La Section des recherches sur les pêches a essayé de mettre au point une méthode d'ensemencement des étangs en truite; elle a étudié les causes de la mortalité de la truite pendant le transport et les moyens de la réduire; et elle a mis au point une façon de marquer les poissons pour permettre le contrôle aérien de leurs migrations. La Section de la pisciculture a produit 3.66 millions de truites pour l'ensemencement des eaux de la province, et le spécialiste en aquaculture et le coordonnateur de la pêche commerciale ont assuré la liaison entre l'administration publique et le secteur privé.

Les populations d'animaux sauvages sont aménagées à des fins esthétiques, économiques et récréatives. Pour assurer le maintien d'un niveau optimal de rendement et de prise, on emploie les méthodes suivantes: établissement d'inventaires des populations et détermination de la production, détermination et modification des facteurs limitatifs par la protection et la mise en valeur de l'habitat, application stricte des règlements et éducation populaire.

Les travaux de recherche et d'aménagement relatifs aux ongulés, au gibier d'eau et aux oiseaux des hautes terres se sont poursuivis. Actuellement, la cartographie des principaux habitats des ongulés et des animaux à fourrure porte surtout sur le versant est des Rocheuses, par suite de la politique de zonage du gouvernement. Une enquête d'opinion publique sur les ressources fauniques de l'Alberta a été envoyée par la poste à un échantillon de 5,300 résidents; l'évaluation des résultats devait être terminée en 1979. En 1978, le troisième questionnaire d'une enquête annuelle sur le gibier à plumes des hautes terres a été envoyé à des chasseurs de l'Alberta choisis au hasard afin de connaître le volume des prises et les possibilités récréatives qu'offre la chasse au faisan, à la perdrix, au lagopède, à la gélinotte huppée, au tétaras des savanes, au lagopède bleu, au centrocercue et à la gélinotte à queue fine. Les résultats indiquaient environ 482,000 jours-chasseurs pour le gibier à plumes. Dans le cas du gros gibier, le nombre de jours-chasseurs en 1978 était de 876,000 pour l'original, le cerf de Virginie et le cerf mulot.

Colombie-Britannique. La Direction des pêches et de la faune du ministère de l'Environnement est chargée de la protection, de l'amélioration et de l'utilisation des ressources en faune et en poisson d'eau douce de la Colombie-Britannique. Le bureau central de l'administration et des services techniques est situé à Victoria, et il existe sept grands bureaux régionaux dans les principaux centres, 59 bureaux de district, trois établissements piscicoles et un certain nombre de stations locales permanentes à travers la province. La Direction accorde des permis de chasse et de pêche et impose des règlements en ce qui concerne notamment les saisons de chasse ou de pêche et les